

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:83604-2016:TEXT:FR:HTML>

**France-Anzin: Services d'architecture, d'ingénierie et de planification
2016/S 050-083604**

Avis de concours

Ce concours est couvert par: la directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Ville d'Anzin

Hôtel de Ville — 26 place Roger Salengro — BP 60096

Point(s) de contact: Direction des services techniques

À l'attention de: M. Jawad Bellarbi

59416 Anzin

FRANCE

E-mail: jbellarbi@ville-anzin.fr

Adresse(s) internet:

Accès électronique à l'information: <http://marches.rvvn.org/?>

[page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=4519&orgAcronyme=anzin](http://marches.rvvn.org/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=4519&orgAcronyme=anzin)

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

MCI

120 rue d'Esquermes

59000 Lille

Téléphone: +33 320051080

E-mail: morad.rahah@mci-ingenierie.fr

Fax: +33 320918012

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:

Ville d'Anzin

Hôtel de Ville — 26 place Roger Salengro

À l'attention de: Mme Betty Flandrin

59410 Anzin

Téléphone: +33 327282128

E-mail: bflandrin@ville-anzin.fr

Fax: +33 327282126

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale

I.3) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices

Le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices: non

Section II: Objet du concours/description du projet

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:

Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse pour la rénovation du gymnase de la Bleuse Borne et l'aménagement de ses abords.

II.1.2) Description succincte:

Dans le cadre de la restructuration du quartier de la Bleuse Borne, la Ville d'Anzin souhaite entreprendre la rénovation de son gymnase. Le bâtiment sera construit dans une démarche de développement durable (cycle de vie, définition des enjeux environnementaux, intégration sur le site, maîtrise des consommations). Le programme définira le détail des surfaces réelles construites ainsi que les équipements demandés.

II.1.3) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

71240000

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Critères de sélection des participants:

Le jury de concours établira une sélection des candidatures, formulera un avis motivé et proposera au maître d'ouvrage 3 équipes de concepteurs, admises sur la base de leurs compétences, références, moyens ainsi que sur l'organisation opérationnelle proposée tant pour la conception que pour le suivi de la réalisation des travaux et selon les critères énoncés au règlement de concours.

III.2) Information relative à la profession

Section IV: Procédure

IV.1) Type de concours

Restreinte

Nombre de participants envisagé: 3

IV.2) Noms des participants déjà sélectionnés

IV.3) Critères d'évaluation des projets:

Voir règlement de concours.

IV.4) Renseignements d'ordre administratif

IV.4.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:

16S0005

IV.4.2) Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels

IV.4.3) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation

Date: 11.4.2016 - 12:00

IV.4.4) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés

IV.4.5) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation

français.

IV.5) Récompenses et jury

IV.5.1) Information sur les primes:

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s): oui

nombre et montant des primes à attribuer: Indemnisation des 3 concurrents retenus à l'issue de la phase «candidatures».

Chacun des 3 concurrents ayant remis des prestations conformes au règlement de concours et au programme recevra une indemnité forfaitaire de 14 000 EUR (HT).

Pour l'attributaire du marché, cette prime sera considérée comme premier acompte versé au titre du marché.

IV.5.2) **Détail des paiements à verser à tous les participants**

IV.5.3) **Contrats faisant suite au concours**

Le lauréat ou l'un des lauréats du concours devra/devront être attributaire(s) des contrats de services faisant suite au concours: oui

IV.5.4) **Décision du jury**

IV.5.5) **Noms des membres du jury sélectionnés**

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

VI.2) **Informations complémentaires:**

Le règlement de concours est disponible à l'adresse du profil d'acheteur <https://marches.rvn.org/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=4519&orgAcronyme=anzin>.
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 7.3.2016.

VI.3) **Procédures de recours**

VI.3.1) **Instance chargée des procédures de recours**

VI.3.2) **Introduction des recours**

VI.3.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

VI.4) **Date d'envoi du présent avis:**

7.3.2016